

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 08 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le 08 mars 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par convocation écrite en date du 04 mars 2021, s'est réuni en séance publique à la mairie de Gizeux sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire.

Présents : Réuni en séance publique sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire, en présence de : Patrick NEVOIT - Géraud LE DORVEN - Benoît RUGEN - Anthony FOULON -- Angélique BINET - Nicolas MAUGER - Marie-Lise MEYNARD - Marcel BERY - Vincent GASSELIN

Absent(e/s) excusé(e/s) : Géraud de LAFFON (soit 11 membres en exercice, 10 présents, 10 votants)

Secrétaire de séance : Benoît RUGEN

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

1) Proposition de huis clos pour la séance du jour compte tenu des mesures sanitaires

La proposition de huis clos est validée par l'ensemble des élus.

2) Plan départemental d'Itinéraire de Promenade et de Randonnées (PDIPR)

Vu la loi « Engagement et Proximité » en date du 27 décembre 2019,

Afin de répondre à la demande locale et touristique, la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire a collaboré avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Indre-et-Loire et le Conseil Départemental pour déterminer de nouvelles boucles de randonnée.

En 2021, 22 boucles sur 16 communes du territoire sont envisagées et l'office de tourisme Touraine nature travaille à la création de moyens de promotion (dépliant, numérique,...).

Si les chemins déjà inscrits au Plan Départemental d'Itinéraire de Promenade et de Randonnée (PDIPR) sont privilégiés autant que possible, quelques inscriptions complémentaires sont nécessaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte, conformément aux articles 56 et 57 de la loi du 22 juillet 1983 et au code du sport, notamment son article L.311-3, l'inscription au PDIPR et au PDESI (Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires), des chemins CR 45 et CR 86 ;

- s'engage à :

- ne pas les aliéner (en cas de nécessité absolue, le Conseil Municipal proposera un itinéraire de substitution de caractéristiques analogues)
- leur conserver leur caractère public et ouvert,
- accepter le balisage conforme aux normes de l'activité concernée par les itinéraires,
- assurer l'entretien courant de ces itinéraires.

3) Subventions aux associations (1^{ère} partie)

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des besoins des associations concernées et en avoir délibéré, vote à l'unanimité (NB : non participation de V. GASSELIN pour le vote en faveur des Amis de Gizeux) les subventions pour l'année 2021 selon le tableau ci-dessous :

Association	Subv. 2021	Association	Subv. 2021
Amis de Gizeux	150 €	ASSAD Bourqueil	350 €
Gym à Gizeux	400 €	Association « Com'une Image »	300 €
Amicale des Pompiers des Landes	300 €	Association « Le Loup blanc »	100 €
Tire le Petit (boule de fort)	220 €	S.P.A. de Luynes	50 €
Collèges de Bourqueil, lycées, CFA (séjours linguistiques culturels, ou sportifs, formations...)			50 €/élève de Gizeux

... / ...

Le Maire rappelle que certaines associations ont des frais fixes, malgré l'absence d'activités due à la pandémie de coronavirus, notamment la rémunération du personnel indispensable. À propos des associations de protection des animaux, le Maire indique qu'il devient urgent de prévoir une sorte de chenil pour mettre à l'abri les chiens qui vagabondent, en attendant de retrouver leur propriétaire.

4) Délégation au Maire pour effectuer des démarches en vue de l'acquisition d'un terrain

Dans le cadre d'un projet de réaménagement du centre-bourg, M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est envisagé d'acquérir un terrain situé 3 rue du Lavoir.

Afin de poursuivre les démarches en ce sens, M. le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour effectuer les démarches d'acquisition de ces parcelles.

Après avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal donne délégation à M. le Maire pour effectuer les démarches en vue de l'acquisition de ces parcelles.

5) Point sur les travaux sur les bâtiments communaux et projets divers

Les élus prennent connaissance des travaux en cours sur les bâtiments communaux :

- 32 rue des Écoles, un rendez-vous entre un maître d'œuvre et les membres de la Commission Bâtiments doit être organisé prochainement, l'état des lieux de sortie de la locataire pourra avoir lieu quand le logement sera complètement vidé ;
- 34 bis rue des Écoles, le locataire actuel doit se prononcer sur la proposition de rachat du bâtiment à la suite de l'estimation par un notaire ;
- l'îlot Fonteneau, auquel il faudra trouver un nouveau nom, va bénéficier de l'aide de l'ADAC 37, notamment via un architecte missionné par cet organisme ;
- la salle Plailly et le bâtiment du 30 rue des Écoles vont faire l'objet d'une étude de rénovation énergétique, avec l'aide de l'ADAC 37 ;
- au local Foot, un expert missionné par l'assurance de l'association s'est rendu sur place mais le devis initial de réparation dépasse son expertise, sachant qu'un devis du plombier est toujours en attente ;
- au local technique, du petit matériel doit encore être racheté, dont de nouvelles décorations de Noël, et le remboursement final de Groupama pourra être effectif sur ces dernières factures ;
- dans la mairie, le plancher du grenier au-dessus de la salle du Conseil va être isolé très bientôt ;
- la nouvelle numérotation va nécessiter une petite commande complémentaire et il faudra reprendre le projet de nouveaux panneaux pour l'aire de camping-cars et les sites touristiques de la Commune.

6) Préparation du Débat d'Orientation Budgétaire

Les élus échangent à propos des dépenses à envisager pour la préparation du Budget 2021, dont l'achat d'une épareuse (différé l'an dernier), la remise en peinture du secrétariat de mairie et la participation au prochain groupement de voirie de la CCTOVAL afin de rénover l'allée des Goupillaux et le chemin derrière la Salle Plailly jusqu'au pont sur le Changeon (un devis doit être demandé).

QUESTIONS DIVERSES :

- M. le Maire rappelle que la Commune a décidé de participer à une campagne, menée par le Département et la CCTOVAL, pour faciliter la vaccination des habitants de plus de 75 ans, dont M-L. MEYNARD est la référente ; toutefois, les centres de vaccination des alentours sont saturés et il convient de poursuivre des démarches individuelles pour trouver des rendez-vous au plus vite.
- M. le Maire indique que la population continue d'être présente au marché dominical et les producteurs semblent satisfaits ; le marché aura bien lieu tous les dimanches, même celui de Pâques.
- M. le Maire signale qu'une entreprise va venir le lendemain pour repeindre la signalisation au sol.
- La prochaine séance du Conseil est prévue le 22 mars, notamment pour voter le Compte de gestion et le Compte administratif.

... / ...

... / ...

TOUR DE TABLE :

- V. GASSELIN rappelle que la Commission Cadre de Vie va se réunir pour constituer un jury pour le concours de maisons fleuries, notamment des membres de la société d'horticulture de Touraine (un label sera à prévoir plus tard) ainsi que des professionnels horticoles ; il conviendra également de diffuser une gazette pour informer plus précisément les habitants avant fin mars.
- G. LE DORVEN indique que le devis de Ph. GOUBARD pour buser un fossé route du Mur a été reçu mais il faudra réunir la Commission « Fossés-Terrains communaux » en vue de supprimer certains éléments non indispensables.